



Paris, mardi 2 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/05073**Modifiant l'avis n° FR/2024/05049**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Inspection ou travaux subaquatiques (diagnostic de la faune)**PETITE SEINE- SECTEUR DE NOGENT SUR SEINE A
L'ECLUSE GRANDE BOSSE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 02/07/2024 à 08:00 au 01/08/2024 à 18:00 - avec pour
périodicité : en journée**o **Seine à l'amont de Paris**entre les pk 4.000 (Nogent sur Seine) et pk 50.500 (La Grande Bosse) - En dehors
du chenal**Commentaire :**

Conformément aux arrêtés préfectoraux, joints en annexe, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la réalisation d'inspections subaquatiques sur l'ensemble du secteur désigné et pendant la période indiquée ci-dessus.

Ces inspections seront réalisées hors chenal par des plongeurs, depuis une embarcation motorisée, dont le pilote assurera une veille permanente sur la VNF (canal 10).

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau devront, respecter la signalisation spécifique mise en place (pavillon Alpha et bouée de délimitation) et se conformer aux recommandations qui leur seront données le pilote de l'embarcation

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

02/08/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT